

3° Lorsque les troupes françaises ont fait la remise des villes aux autorités civiles et militaires mexicaines, le gouvernement en a toujours été informé en temps opportun. Je continuerai à faire de même.

4° Tant que les troupes françaises resteront au Mexique, elles protégeront, comme elles l'ont fait jusqu'ici, les autorités et les populations, l'ordre, en un mot, dans les zones qu'elles occuperont, mais sans entreprendre d'expéditions lointaines

« Quant au dernier article de la lettre précitée, il est pour ainsi dire impossible d'exposer les mesures qui seraient prises le cas échéant; mais je puis assurer qu'elles auraient surtout pour but de maintenir l'ordre et le respect des vœux des populations, ainsi que la sauvegarde des intérêts français. »

Et, comme le Commandant en chef n'augurait rien de bon de l'insistance de M. Larès à réclamer les établissements militaires de la capitale, il manœuvra pour tenir les troupes mexicaines éloignées de la ville et pour conserver la citadelle, tandis qu'il massait peu à peu les siennes autour de Mexico et sur la grande ligne de communication avec Vera-Cruz.

Pendant ce temps, le général Castelnau, préoccupé des résolutions de Maximilien, avait prié le capitaine Pierron de se rendre à Orizaba. Celui-ci en revenait le 9 novembre, rapportant la conviction, plutôt que l'assurance, que l'Empereur allait quitter le pays, nouvelle que le général Castelnau transmettait aussitôt à Napoléon III.

Quelques jours après, le Maréchal recevait du ca-

pitaine Pierron l'importante communication suivante :

SECRETARIAT PRIVÉ
DE L'EMPEREUR.

Palais de Mexico, le 16 novembre 1866.

DIRECTION MILITAIRE.

Monsieur le Maréchal,

J'ai reçu cette nuit une dépêche chiffrée de l'Empereur dont je dois donner connaissance à Votre Excellence.

Sa Majesté tient essentiellement, par rapport aux corps autrichien et belge, à l'adoption des trois points suivants, sans préjudice des autres :

1° Le rapatriement;

2° La pension assurée aux mutilés et invalides;

3° L'indemnité à accorder aux officiers et soldats à leur retour en Europe, pour les mettre à l'abri d'une misère subite.

L'Empereur désire en outre, pour ce qui concerne ces deux corps, qu'une convention soit rédigée et signée par Votre Excellence, S. E. le ministre de France et M. le général Castelnau.

Sa Majesté ajoute : « Mon honneur exige que je n'abandonne pas ces troupes autrichiennes et belges, et particulièrement les mutilés. Je compte donc que spécialement ces trois points seront adoptés, car vous savez que mon honneur l'exige, je le répète, et je connais trop l'élévation du cœur de ces trois personnes pour penser qu'elles attendraient de moi une détermination contraire à l'honneur.

« Jamais il ne m'est venu à l'esprit que le gouvernement français devait se charger de payer les dettes de ma liste civile. Voici ce que je désire :

« Que le gouvernement qui va s'établir ici après mon départ paie, tout au moins, à compte de ce qui m'est dû, la somme suffisante pour éteindre les dettes de la liste civile. Déjà j'ai confié tout ce qui m'appartient à M. Sanchez Navarro pour

qu'il puisse payer une partie de ces dettes de la liste civile en vendant mes biens (meubles); le reste doit être couvert par le nouveau gouvernement.

« Je demande à M. le Maréchal Bazaine qu'il protège et aide M. Sanchez Navarro dans l'accomplissement de sa tâche.

« Je demande collectivement à MM. le Maréchal Bazaine, Dano et Castelnau qu'ils exigent du nouveau gouvernement mexicain qu'il remplisse ses engagements en fournissant les *sommes nécessaires pour couvrir toutes mes obligations, particulièrement envers la famille Iturbide, celle de M. le Maréchal Bazaine¹, et autres s'il y a lieu*. Je compte donc sur l'appui moral et efficace de ces messieurs, et spécialement sur celui de M. le Maréchal, pour la mission dont est chargé M. Sanchez Navarro. »

J'ai l'honneur, etc.

Le Secrétaire de l'Empereur,
PIERRON.

Cette fois, il n'y avait plus à se méprendre, semblait-il, sur les intentions de Maximilien. Cette lettre était bien un testament, puisqu'elle en renfermait les dispositions habituelles. L'Empereur songeait à ceux qui l'avaient suivi dans son entreprise, et tenait à ce que les engagements pris envers eux fussent exécutés. De plus, il faisait des allusions « au gouvernement qui va s'établir ici après son départ », au « nouveau gouvernement, etc. »

Le Maréchal, M. Dano et le général Castelnau ne doutèrent pas un instant que ce ne fût là le prélude

1. L'Empereur faisait sans doute allusion au palais de Buena-Vista, qu'il avait promis de racheter au Maréchal moyennant 500 000 francs.

de l'abdication, et ils rédigèrent en conséquence la note suivante :

S. M. l'Empereur Maximilien ayant manifesté le désir d'obtenir un document signé collectivement par le Maréchal de France commandant en chef le corps expéditionnaire, par l'Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire de France et par le Général aide de camp de l'Empereur des Français en mission, concernant la solution de plusieurs questions exposées dans une lettre impériale datée d'Orizaba, 12 du courant,

Les soussignés, heureux de trouver une occasion de témoigner, autant qu'il dépend d'eux, de leur bon vouloir, sont convenus de transmettre à ladite Majesté la déclaration suivante :

Le Gouvernement français s'engage à effectuer le rapatriement de tous les hommes qui composent la légion austro-belge. Cette opération s'exécutera aussi vite que les circonstances le permettront, et, en tout cas, de telle sorte que les austro-belges aient complètement évacué le Mexique avant le départ de la dernière brigade française.

Les conditions de détail relatives à ce rapatriement seront réglées entre deux personnes, dont l'une sera désignée par l'Empereur Maximilien, l'autre par le Maréchal Bazaine.

Les soussignés s'engagent à faire payer une gratification de réforme aux mutilés et invalides de la légion austro-belge et à faire accorder aux officiers et soldats de cette légion une indemnité payable au port de débarquement.

La liquidation des gratifications de réforme et des indemnités ci-dessus spécifiées sera confiée à une commission nommée par le Commandant en chef de l'armée française, commission dont feront partie les colonels Kodolich et Van der Smissen.

Les soussignés s'engagent en outre à employer toute leur influence pour qu'une avance soit faite à la princesse Dona

Josepha et au jeune prince Don Salvador de Iturbide, sur la pension qui leur est due.

Enfin, conformément au vœu exprimé par S. M. l'Empereur Maximilien, M. Carlos Sanchez Navarro sera chargé du paiement des dettes de la liste civile et de la liquidation des comptes de la Grande Chancellerie. Les sommes provenant de la vente des effets mobiliers appartenant à la liste civile seront affectées à cet usage, et, dans le cas d'insuffisance, les soussignés s'efforceront d'obtenir que le complément en soit fourni par le nouveau gouvernement du Mexique.

En foi de quoi, les soussignés, Maréchal de France commandant en chef le corps expéditionnaire, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire de France, Général aide de camp de l'Empereur des Français en mission, ont signé la présente déclaration.

Fait, à Mexico, le seizième jour du mois de novembre mil huit cent soixante-six.

MARÉCHAL BAZAINE, ALPH. DANO,
GÉNÉRAL CASTELNAU.

Cette note laissait trop voir la hâte que les représentants de la France avaient d'en finir. Maximilien au fond désirait tâter le terrain, afin de se donner le beau rôle. A la réception de la note, il télégraphia au Maréchal, et sa dépêche indique déjà un pas en arrière.

Orizaba, 18 novembre 1866.

Très confidentiel et urgent.

Je donne les remerciements les plus expressifs à vous, au ministre Dano et au général Castelnau, pour le règlement des points qui me touchaient de plus près; mais *il reste à régler le définitif, un gouvernement stable* pour la protection

des intérêts des Impérialistes compromis. Ces points ne peuvent être traités *sans une entrevue directe avec vous*.

La continuation de mes fièvres ne me permet pas d'aller à Mexico : *je vous invite donc à venir ici*, et en peu de paroles nous pourrons tout régler d'une manière satisfaisante. J'ai cité pour samedi mon Conseil d'État et mon Président du Conseil des ministres.

MAXIMILIEN.

Ce n'était point là la réponse attendue. Que signifiaient ces retardements, et surtout quel était le but de cette convocation extraordinaire? Si Maximilien voulait abdiquer, il n'avait que faire de son Conseil d'État et de son Président du Conseil des Ministres. Il avait donc en tête quelque autre projet. Dès lors qu'il ne s'agissait plus d'abdication, il importait que le Maréchal ne se mêlât point à des discussions d'où pouvait sortir telle décision dont sa seule présence risquait de le rendre plus ou moins responsable. Ce fut du moins l'avis de M. Dano et du général Castelnau, qui lui conseillèrent de s'abstenir. Le Maréchal se conforma à leurs observations, et écrivit à l'Empereur qu'il ne pouvait quitter Mexico en ce moment.

L'Empereur comprit le motif de cette abstention. Immédiatement il riposta. Il chargea son secrétaire le capitaine Pierron de transmettre au Maréchal la dépêche suivante :

Aucun des eas que j'ai donnés n'autorise qui que ce soit à croire que j'ai l'intention d'abdiquer en faveur d'aucun parti, et l'appel fait au Conseil d'État et aux ministres a été précisément pour que, uni avec eux, on désigne en mains de qui on doit laisser le pouvoir intérimaire quand viendra

le cas d'abdiquer, et en attendant que le vote de la Nation détermine le surplus. L'appel fait au Maréchal Bazaine avait pour but que ces mesures soient prises d'accord avec lui comme général en chef de l'armée. La prétention que le gouvernement provisoire fût reconnu par les États-Unis est plus que hasardée. Pourquoi? Qui garantit cette reconnaissance? Qui ira la solliciter? Je crois devoir remettre le pouvoir que j'ai reçu à la Nation même qui me l'a donné, et laisser les autres questions d'origine et d'élection du nouveau gouvernement à la libre élection de la Nation. Mon unique devoir consiste à nommer une régence provisoire en attendant l'appel à la Nation; à prendre les mesures nécessaires pour que la Nation soit convoquée; à chercher protection pour les Impérialistes, mais sans m'immiscer dans d'autres questions.

Il arrivait ce qui se produit toujours entre gens suivant chacun de son côté une pensée personnelle, et qui ne sont pas décidés à s'entendre : chaque échange de correspondance amenait une plus grande confusion. Et ce qui montre bien que les difficultés du moment venaient non des hommes, mais de la situation, c'est que le général Castelnau était aussi impuissant vis-à-vis de Maximilien que le Maréchal et que M. Dano. Sa mission spéciale, ses pleins pouvoirs, l'autorité qu'il tenait de la confiance de Napoléon III se heurtaient à un caractère insaisissable. Il n'y avait qu'à laisser faire, puisqu'il eût fallu la violence pour empêcher quoi que ce fût, et qu'aucun des trois représentants de la France ne songeait à employer la violence.

Les conférences d'Orizaba s'ouvrirent donc sans eux le lundi 26 novembre. Dix-huit conseillers seulement, dont quatre ministres, se rendirent à l'appel de Maxi-

milien. Les discussions furent animées, et les votes exprimés prouvent quelle incertitude régnait dans cette réunion. Huit voix se prononcèrent pour l'abdication, dix pour le maintien de l'Empire. Parmi ces dix voix se trouvaient celles des quatre ministres.

On vota ensuite sur la question de savoir si les ressources restées à la disposition du gouvernement impérial étaient suffisantes pour soutenir la lutte sans appui étranger. Ici les voix se partagèrent : neuf se prononcèrent pour la négative, neuf pour l'affirmative. Ce parti cependant l'emporta, parce que M. Larès avait voté oui, et qu'en sa qualité de président il avait voix prépondérante.

C'est ainsi que fut votée la prolongation de l'Empire, et c'est sur un pareil vote que Maximilien prit, ou plutôt rendit publique sa résolution de continuer la lutte même après le départ des Français. Jamais pire folie eut moins d'excuse.

Mais on sait que ces réunions et ces votes n'étaient que des prétextes, aussi bien que la résolution de rester n'était qu'un subterfuge pour éviter un départ jugé honteux. Maximilien avait ses arrière-pensées, et il ne s'agissait en ce moment pour lui que de bien jouer la comédie de l'abnégation.

Puis, il faut le dire, il conservait un esprit assez enclin aux illusions pour s'en former de nouvelles, à défaut des anciennes. Il s'était longtemps flatté que les Français resteraient indéfiniment et le soutiendraient : dès qu'il acquit la conviction que les Français allaient se retirer, il s'avisa que le plus grand

obstacle à l'établissement de son pouvoir venait de la présence de ces mêmes Français. L'appui étranger, loin de le servir, lui nuisait. N'avait-il pas dit un jour :

— Je sais bien que la présence des Français est un obstacle à ce que les Mexicains manifestent leur affection pour moi. Mais il faut patienter¹.

Depuis quelques jours, deux personnalités que l'influence française avait jadis contribué à faire éloigner étaient rentrées au Mexique. Comme s'ils eussent deviné que les choses étaient assez brouillées et la situation suffisamment troublée pour retrouver un rôle à jouer dans leur pays, les généraux Marquez et Miramon avaient mis fin à leurs missions d'outre-mer et venaient de reparaitre.

Le parti clérical resaisissant la direction politique, ils se trouvaient tout désignés pour prendre la direction militaire. Appréciés diversement, — et pour cause, — ils n'en étaient pas moins des chefs de valeur, et leur présence devenait aussi précieuse pour le parti des Larès et des Fischer que dangereuse pour le succès de la mission Castelnau.

Maximilien le comprit, et, afin qu'aucune difficulté ne s'opposât à la présence de Miramon sur le territoire mexicain, il l'attacha à sa personne.

Ceci fait, il porta à la connaissance du pays les résolutions sorties des conférences d'Orizaba, par la proclamation suivante :

1. *Un Essai d'Empire au Mexique*, par E. MASSERAS, p. 98.

Mexicains,

Des circonstances de grande importance relativement au bien-être de notre patrie, qui ont acquis une plus grande force par des malheurs domestiques, avaient produit dans notre esprit la conviction que nous devons rendre le pouvoir que vous nous aviez confié.

Nos Conseils des Ministres et d'État, convoqués par nous, opinèrent que le bien du Mexique exige encore que nous conservions le pouvoir, et nous avons cru devoir accéder à leurs instances, en leur annonçant, en même temps, notre intention de réunir un congrès national sur les bases les plus larges et les plus libérales, où tous les partis auront accès. Ce congrès déterminera si l'Empire doit subsister, et, dans le cas affirmatif, il promulguera les lois vitales pour la consolidation des institutions politiques du pays. Dans ce but, nos conseillers s'occupent actuellement de nous proposer les mesures opportunes, et l'on fera en même temps les démarches convenables pour que tous les partis se prêtent à un arrangement sur cette base.

En attendant, Mexicains, comptant sur vous tous, sans exclusion d'aucune couleur politique, nous nous efforcerons de poursuivre, avec courage et constance, l'œuvre de régénération que vous avez confiée à votre compatriote

MAXIMILIEN.

Orizaba, 1^{er} décembre 1866.

Les conseillers de l'Empereur furent bien quelque peu étonnés de voir parler de congrès dans une semblable occasion. Ce n'était guère l'usage au Mexique qu'un parti au pouvoir confiât à une réunion, où seraient appelés ses adversaires, le soin de déclarer s'il devait rester ou disparaître. Cela leur semblait impolitique et, en tout cas, inutile. Maximilien, qui avait

sa pensée, et qui, tout en restant, ne cherchait qu'une porte de sortie pour plus tard et croyait l'avoir trouvée là telle qu'il la souhaitait, Maximilien tint à sa rédaction. De guerre lasse, les conseillers laissèrent publier la proclamation telle quelle, jugeant après tout que cette promesse de congrès était inoffensive. Ils comptaient bien en paralyser l'effet, s'en remettant à leur action sur un prince qu'ils regardaient moins comme leur souverain que comme leur captif.

Le sort en était jeté. Maximilien resterait après le départ des Français, et poursuivrait la lutte contre ses adversaires.

Il avait un état-major, des chefs militaires, des ministres. Où trouverait-il de l'argent et des soldats ?

A quelqu'un qui lui posait cette question, M. Larès répondit avec un aplomb superbe :

— C'est le secret du gouvernement.

CHAPITRE XI

Mission Sherman et Campbell. — Dépêches de Napoléon III (4 et 13 décembre). — Malgré l'entente apparente entre le maréchal Bazaine, M. Dano et le général Castelnau, chacun suit une politique personnelle. — Le général Castelnau croit avoir des preuves de la duplicité du Maréchal. — Lettres de M^{re} La Bastida, de Ramon Tavera et du colonel Kodolich. — Déclaration collective du 8 décembre. — Le Maréchal ne s'y associe qu'à regret. — Extraits de ses rapports politiques au ministre de la Guerre. — Négociations de M. Dano en faveur d'une entente américaine apprises fortuitement par le Maréchal. — Note de MM. Larès et Marquez aux trois représentants de la France. — MM. Castelnau et Dano à Puebla (20 décembre). — Entrevue avec l'Empereur. — Mouvements de retraite et de concentration accomplis dans le meilleur ordre. — Places remises aux impériaux, et abandonnées immédiatement par ceux-ci aux juaristes. — Prise d'Oajaca par Porfirio Diaz. — Obstruction de Maximilien. — Établissement de trois grands commandements militaires.

Les États-Unis continuaient à suivre attentivement ce qui se passait au Mexique. En présence des résolutions tant de fois annoncées du gouvernement français de retirer ses troupes, et en présence du commencement d'exécution donné à ces résolutions, il était dif-